

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 4 octobre 2019

« Un aidant sachant se faire aider est un aidant soulagé »

L'ARS publie une plaquette d'information à l'occasion de la journée nationale des aidants du 6 octobre. Objectif : faire connaître les solutions de soutien et de répit proposées dans la région, en particulier dans le cadre du plan national maladies neurodégénératives (PMND).

Le document « Un aidant sachant se faire aider est un aidant soulagé », que publie l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, vise à la fois les professionnels engagés dans le parcours de soin et d'accompagnement de la personne, mais aussi le grand public confronté aux problématiques du proche aidant.

Toute en couleurs, carte et dessins à l'appui, la plaquette dresse l'inventaire de dispositifs parfois méconnus des familles.

Porte d'entrée essentielle : les onze **plateformes de relais et d'accompagnement des aidants** nouvelle génération, financées par l'ARS.

Destinées aux aidants de personnes âgées en perte d'autonomie ou de personnes atteintes d'une maladie neuro-évolutive, ces plateformes s'ouvriront dès 2020 aux aidants de personnes en situation de handicap (enfant ou adulte).

Focus également sur **les halte-répit, accueils de jour et hébergements temporaires**, avec zoom sur les **halte-répit malades jeunes** (moins de 65 ans) innovantes en région et d'ores et déjà opérationnelles dans le Jura, le Doubs, en Côte-d'Or, dans l'Yonne et en Saône-et-Loire.

La plaquette fait aussi le point sur une nouveauté, **le relayage**, pour remplacer l'aidant chez lui. Cinq dispositifs ont vu le jour en Bourgogne-Franche-Comté en 2018 (Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Côte-d'Or).

Durant l'absence programmée de l'aidant (loisirs, courses, soins, vacances...), un assistant(e) de soins en gériatrie ou aide-soignant(e) accompagne la personne aidée pour les actes de la vie quotidienne et les activités d'ordre sensoriel, psychomoteur, cognitif...

Des dispositifs d'aides à domicile pour aidants d'enfants et adultes avec troubles du spectre autistique sont également annoncés : un dans chaque département de Bourgogne-Franche-Comté.